Sondage 2020 sur la rémunération des conseillers et conseillères juridiques d'entreprise : le salaire moyen augmente, mais des écarts demeurent

01 juin 2020 | Lynne Yryku

Les résultats du sondage 2020 sur la rémunération et les carrières des conseillers juridiques sont maintenant publics! À sa sixième vague, le sondage, développé conjointement par l'Association canadienne des conseillers et conseillères

juridiques d'entreprise (l'ACCJE) et The Counsel Network, fournit l'analyse la plus solide et la plus récente sur les tendances qui affectent la rémunération et la carrière des juristes d'entreprise au Canada.

Les résultats montrent que le salaire de base national moyen a augmenté à 167 500 $, comparativement à 163 000 $ en 2018, mais qu'il varie selon le type d'organisation et le lieu de travail.

« Les résultats s'appuient sur des données obtenues avant la pandémie ; ils révèlent que les salaires de base moyens sont en hausse et que plus de la moitié (55 %) des conseillers et conseillères juridiques d'entreprise en sont satisfaits, a dit Daniel Bourque, président de l'ACCJE. Malheureusement, et c'est troublant, on constate aussi que l'écart salarial entre les sexes demeure et que la diversité est toujours un défi au sein de la profession juridique. »

Des salaires de base moyens plus élevés

Selon le sondage, le salaire de base national moyen est de 167 500 $, une augmentation de 3 % par rapport à 2018. Le salaire des conseillers et conseillères juridiques dépend en grande partie du type d'organisation dans laquelle ils évoluent : les entreprises cotées en bourse et les entreprises privées offrent un salaire plus élevé que le gouvernement et les sociétés de la Couronne. L'emplacement joue également un rôle, l'Ontario et l'Alberta offrant des salaires de base moyens plus élevés que la moyenne nationale.

En matière de secteurs, les services financiers et l'assurance continuent de former le domaine le plus représenté par les conseillers et conseillères juridiques d'entreprise, suivi par celui des hydrocarbures et par le secteur gouvernemental. Cette année, les salaires de base moyens les plus élevés ont été signalés dans le secteur des ressources, de l'extraction et de la foresterie (224 000 $), le secteur manufacturier, automobile, aérospatial et chimique (193 000 $) et celui des hydrocarbures (190 000 $). La plus grande augmentation par rapport à 2018 (de 31 000 $) a eu lieu dans l'industrie des ressources, de l'extraction et de la foresterie.

L'écart salarial entre les sexes se poursuit

Les résultats montrent à nouveau en 2020 que les femmes sont payées 11 % de moins que les hommes pour les mêmes rôles au sein de la profession juridique, comme en 2018. L'écart le plus substantiel continue d'être observé aux plus hauts échelons salariaux, 30 % des hommes recevant un salaire moyen de plus de 200 000 $, tandis que 19 % des femmes gagnent ce salaire.

« Il est démoralisant d'apprendre que même si nos niveaux salariaux ont augmenté de manière généralisée depuis le dernier rapport sur la rémunération, publié en 2018, l'écart de près de 20 000 $ entre le salaire versé aux hommes et aux femmes demeure inchangé, fait remarquer Vivene Salmon, présidente de l'Association du Barreau canadien et conseillère juridique pour Bank of America Merrill Lynch. Il est extrêmement décourageant que les femmes gagnent encore moins que les hommes à tous les échelons professionnels. La main-d'œuvre juridique ne peut pas survivre sans le travail des femmes. Nos contributions doivent obtenir une rémunération égale, particulièrement en ce qui concerne les postes juridiques aux plus hauts échelons. »

L'analyse des genres et des secteurs relève un facteur pouvant expliquer en partie l'écart salarial entre hommes et femmes. Lorsqu'on compare les différences des salaires de base des cinq secteurs, on voit que les salaires de base sont moins élevés dans le secteur gouvernemental, celui des sociétés de la Couronne et celui des organisations à but non lucratif, les domaines qui emploient la plus grande proportion de femmes. D'autres facteurs entrent toutefois en jeu.

La diversité demeure un défi

Les différences entre les sexes ne sont qu'un pan des inégalités salariales. Les avocats issus de la diversité font aussi face à des défis.

Cette année, pour la première fois, l'écart salarial entre les avocats racialisés et les avocats non racialisés et l'écart entre les avocats qui ont des handicaps et ceux qui n'en ont pas ont été étudiés. Un peu moins du quart (23 %) des membres du groupe s'identifient comme avocats racialisés. Ceux-ci font état d'un salaire moyen 12 000 $ en dessous du salaire déclaré par les avocats non racialisés, les avocates racialisées formant la catégorie la moins bien payée de toutes.

Les résultats ont aussi démontré que les personnes avec des handicaps (5 %) déclarent un salaire moyen 18 500 $ plus bas que le salaire des personnes sans handicap. Le milieu de travail semble être un facteur de cette conclusion : la plupart des avocats qui ont un handicap travaillent pour le gouvernement ou les services financiers, des secteurs dont le salaire de base moyen est plus bas.

« La profession juridique continue de vanter l'importance de la diversité, mais les résultats du sondage montrent que nous devons focaliser nos efforts et rester vigilants, dit M^{e} Bourque. L'écart salarial peut s'expliquer en partie par la petite taille de l'échantillon et le fait que les personnes racialisées qui en faisaient partie exerçaient depuis un nombre d'années beaucoup plus limité (10,6 années comparativement à 15,5 années), mais cela ne suffit pas. Nous avons lancé de nombreuses initiatives au fils des ans, et nous devons poursuivre nos efforts et faire mieux. »

M^{e} Salmon est d'accord : « Il est incompréhensible que la situation soit toujours la même en 2020. Il s'agit d'exploitation et les choses doivent changer. »

Pour bien évaluer la situation et prendre les bonnes décisions, il est essentiel d'avoir accès aux données clés. L'ACCJE est fière de s'associer au Counsel Network pour offrir ce précieux guide sur la rémunération et les carrières, un outil complet et pertinent, à ses membres et à tous les conseillers et conseillères juridiques d'entreprise.

Pour plus de renseignements

Pour obtenir gratuitement un exemplaire du rapport, visitez notre site Web (l'ouverture d'une session est requise).

Pour de plus amples détails et analyses, inscrivez-vous au webinaire archivé de l'ACCJE intitulé « **Keep Moving Forward: Using the 2020 In-House Counsel Compensation and Career Survey to Take Control of Your Career in Uncertain Times** » (en anglais) – gratuit pour les membres.

À propos du sondage

Le sondage 2020 sur la rémunération et les carrières des conseillers juridiques a été commandé par l'Association canadienne des conseillers juridiques d'entreprise (ACCJE). Il constituait la sixième vague d'étude, des sondages ayant précédemment été réalisés en 2018, 2016, 2012, 2010 et 2009. Le sondage a été réalisé par Bramm Research du 14 janvier au 28 février 2020, avant la pandémie de COVID-19. Les 1 141 répondants formaient un mélange représentatif de conseillers et conseillères juridiques d'entreprise de toutes les grandes villes canadiennes, dans une variété de secteurs et de postes. Le sondage fournit des renseignements clés sur la rémunération, les avantages sociaux, les heures de travail et la satisfaction professionnelle des conseillers et conseillères juridiques d'entreprise du Canada.

Devenez membre

L'une des plus importante association nationale de juristes, l'Association du Barreau canadien vous fournit ce dont vous avez besoin pour progresser dans votre carrière et pour faire face aux changements de vie.

Sections

Accueil

Restez connecté

Règles d'usage et dégagement de responsabilité Politique concernant les renseignements personnels

© Droit d'auteur 2026 L'Association du Barreau canadien